



**PRÉFET
DU CANTAL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Départementale des
Territoires**

Aurillac, le 5 janvier 2023

Dossier n° : AE 22.0509

Demandeur : SALAT Frédéric

Date d'enregistrement de la demande : 29/11/2022

Date limite de candidature : 28/02/2023

- Si à l'issue du délai de quatre mois à compter de la date d'enregistrement de la présente demande et en l'absence de demande concurrente, aucune décision expresse n'a été publiée, l'autorisation est implicitement accordée au demandeur sus-mentionné, en application du code rural. L'affichage de ce bulletin vaudra donc publicité à partir du 28/03/2023.
- Liste des terrains agricoles faisant l'objet d'une demande d'autorisation d'exploiter

Commune de localisation	Surface demandée (ha)	Propriétaire des biens	Parcelles cadastrales
DIENNE	21,21	Indivision PELISSIER	Section AL 13,74,76,79,81,84,87,88,89,99, 103,105,108,117,118,120,123,127, 128,129j,k, Section AM 46,47,59,87,89,92,96,97,119, 139,163,165,185,216, Section AO 1,9,15,20aj,20ak,21,22,23,25, 29,30,31,32,33,34,40,58,64,67 ,73, 76,79,80,85,92,95,100,109,111, 115,117,121,122,127,128,135,156, 161,163, 174,178,184,188,200,
DIENNE	27,59	PELISSIER J-Martial	Section AL 24,64,65,66,67,72,77,78,93,10 6,107,115,119,144, Section AM 9,32,33,52,54,55,56,60,62,63, 64,112,114,117,137, 141,164,166,168,169,210, Section AO 3,5,13,26,42,61,62,65, 66,74,75,77,82,89,96,97,102, 104,105,108,110,112,113j,k, 114j,k,116,118,120,124,125,126,1 29,130,131j,k,132,133,134,

			136,137,138,139,140,141,142j,k, 143jk,153,165,170,177,189, 193,195,
DIENNE	12,59	PELISSIER Alfred	Section AL 48,70,71,90,112,130,132,141, 142, Section AM 128,179,181,183,186,187,190, Section AO 8,49,52,54,146,147,157,160,166, 171, Section AP 14,15,
DIENNE	5,46	MAUBOURG Alfred	Section AL 94,121,162,164, Section AM 57,61, Section AO 2,4,14, 38,53,55,68,155,167,168,173, 187, 190,199,202,
DIENNE	0,94	COUVE Josette	Section A 35,39,84,179,191,

Les personnes intéressées par les biens cités ci-dessus peuvent s'adresser à la DDT du CANTAL et déposer un dossier de demande d'autorisation d'exploiter avant la date limite de candidature mentionnée.

Toutes ces informations sont également disponibles sur le site internet des services de l'État : <http://www.cantal.gouv.fr/> dans les rubriques Politiques publiques/Agriculture/Politique foncière